



## **29 Haussmann Sélection France**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## 29 Haussmann Sélection France

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds 29 Haussmann Sélection France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif 29 Haussmann Sélection France constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

David KOESTNER

# BILANactif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>164 546 634,89</b>	<b>146 686 102,58</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	164 546 634,89	146 686 102,58
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Créances</b>	<b>149 478,82</b>	<b>754 479,97</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	149 478,82	754 479,97
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 103 864,09</b>	<b>8 909 645,46</b>
Liquidités	1 103 864,09	8 909 645,46
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>165 799 977,80</b>	<b>156 350 228,01</b>

# BILAN passif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	168 911 725,76	146 626 833,82
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 549 426,16	3 331 696,51
• Résultat de l'exercice	155 613,28	-400 597,31
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>165 517 912,88</b>	<b>149 557 933,02</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>282 064,92</b>	<b>1 540 905,21</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	282 064,92	1 540 905,21
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>5 251 389,78</b>
Concours bancaires courants	-	5 251 389,78
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>165 799 977,80</b>	<b>156 350 228,01</b>

# HORS-bilan

31.12.2019

31.12.2018

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	37 519,57	20 575,88
• Produits sur actions et valeurs assimilées	3 022 478,63	3 187 320,89
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>3 059 998,20</b>	<b>3 207 896,77</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-87 876,04	-78 885,30
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-87 876,04</b>	<b>-78 885,30</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>2 972 122,16</b>	<b>3 129 011,47</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 781 676,78	-3 532 769,10
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>190 445,38</b>	<b>-403 757,63</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-34 832,10	3 160,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>155 613,28</b>	<b>-400 597,31</b>



# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à trois mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir

## Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net hors OPC gérés par la société de gestion.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

## Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses :

Frais facturés au FCP (parts D, C et I)	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion	<b>Parts C et D</b> 2 % TTC maximum <b>Part I</b> 1% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	4 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	<b>Actions</b> 0.70% maximum du montant de la transaction. <b>Obligations</b> 0.30% maximum du montant de la transaction. <b>Futures/options</b> Montant maximum de 25€ par contrat
Commission de surperformance	Actif net	Néant

## Prestataire percevant des commissions de mouvement

La société de gestion.

## Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion distingue dans son approche les intermédiaires financiers assurant l'exécution des ordres d'une part, et d'autre part les intermédiaires assurant la fourniture des prestations de recherche.

Les intermédiaires financiers assurant la prestation d'exécution sont sélectionnés sur la base de critères, dont :

- la qualité d'exécution,
- la qualité des informations (marchés et suivi des ordres),
- la capacité à identifier les sources de liquidité,
- la qualité des circuits (interfaçage des outils),
- le dénouement des opérations.

Les intermédiaires assurant une prestation de recherche sont évalués sur la base de critères dont :

- la qualité et l'étendue de la recherche, les idées,
- la qualité des contacts,
- l'accès au management des sociétés.

Les intermédiaires concernés font l'objet d'une évaluation périodique.

SG 29 Haussmann établit annuellement un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation conformément aux articles 314-81 et 314-82 du RGAMF.

#### **Devise de comptabilité**

Euro.

#### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

#### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

#### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

##### **Parts D**

Résultat net : Distribution avec possibilité d'acomptes.

Plus values nettes réalisées : capitalisation.

##### **Parts C**

Résultat net : capitalisation intégrale.

Plus-values nettes réalisées : capitalisation intégrale.

##### **Part I**

Résultat net : capitalisation.

Plus values nettes réalisées : capitalisation.



# 2 évolution actif net

Devise	31.12.2019	31.12.2018
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>149 557 933,02</b>	<b>211 003 468,99</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	43 905 410,78	18 872 747,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-54 119 886,66	-41 565 960,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 168 221,54	15 356 347,72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-27 017 955,31	-11 399 887,30
Plus-values réalisées sur contrats financiers	795 885,00	932 830,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 409 135,00	-231 000,00
Frais de transaction	-1 603 406,72	-1 259 340,38
Différences de change	206 074,92	638 519,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	30 844 325,93	-42 386 034,51
- Différence d'estimation exercice N	33 059 090,54	2 214 764,61
- Différence d'estimation exercice N-1	2 214 764,61	44 600 799,12
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	190 445,38	-403 757,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>165 517 912,88</b>	<b>149 557 933,02</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 103 864,09
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 103 864,09	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	SEK	USD	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	5 047 580,49	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	938 993,25	2 711,93	2 047,19	4 593,89
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>149 478,82</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	80 444,53
Ventes reglements differes	69 034,29
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>282 064,92</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	248 394,15
RACHAT à payer	33 670,77
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0011443233	12 175,665	15 065 461,87	18 547,081	22 907 410,65
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435	7 643,305	13 110 198,91	18 381,323	31 212 476,01
PART I / FR0013440906	15 700	15 729 750,00	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011443233		3 903,90		-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435		-		-
PART I / FR0013440906		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011443233		3 903,90		-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435		-		-
PART I / FR0013440906		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011443233		-		-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435		-		-
PART I / FR0013440906		-		-



**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART C / FR0011443233	1,80
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435	1,80
PART I / FR0013440906	0,90
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	<b>Montant</b>
Catégorie de part :	
PART C / FR0011443233	-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435	-
PART I / FR0013440906	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers **1 643 795,00**

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	155 613,28	-400 597,31
<b>Total</b>	<b>155 613,28</b>	<b>-400 597,31</b>

PART C / FR0011443233	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	76 998,93	-177 197,45
<b>Total</b>	<b>76 998,93</b>	<b>-177 197,45</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	87 336,46	-
Report à nouveau de l'exercice	120,20	-
Capitalisation	-	-223 399,86
<b>Total</b>	<b>87 456,66</b>	<b>-223 399,86</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	44 559,418	-
Distribution unitaire	1,96	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART I / FR0013440906	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-8 842,31	-
<b>Total</b>	<b>-8 842,31</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 549 426,16	3 331 696,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-3 549 426,16</b>	<b>3 331 696,51</b>

PART C / FR0011443233	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 980 872,67	1 473 720,10
<b>Total</b>	<b>-1 980 872,67</b>	<b>1 473 720,10</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 249 911,11	1 857 976,41
<b>Total</b>	<b>-2 249 911,11</b>	<b>1 857 976,41</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013440906	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	681 357,62	-
<b>Total</b>	<b>681 357,62</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-



arnexes

arnexes

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 4 avril 2001

Devise					
EUR	<b>31.12.2019</b>	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Actif net</b>	<b>165 517 912,88</b>	149 557 933,02	211 003 468,99	184 932 695,70	172 932 210,57

PART C / FR0011443233	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2019</b>	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>53 986,004</b>	60 357,42	70 436,856	56 054,504	37 942,837
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 294,57</b>	1 096,04	1 366,8	1 283,64	1 244,01
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-35,26</b>	21,48	44,30	27,00	75,05

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PARTS DISTRIBUABLE / FR0007057435	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2019</b>	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>44 559,418</b>	55 297,436	60 998,664	63 959,036	73 422,774
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 781,46</b>	1 508,27	1 880,86	1 766,42	1 712,42
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	<b>1,96</b>	-	-	-	1,12
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-50,49</b>	29,55	60,96	36,94	102,32

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013440906	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>15 700</b>	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 034,91</b>	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>42,83</b>	-	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

arnexes

arnexes

arnexes

# 4 inventaire au 31.12.2019

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0010340141	ADP	PROPRE	9 500,00	1 672 950,00	EUR	1,01
FR0013296746	ADVICENNE SA	PROPRE	6 866,00	60 420,80	EUR	0,04
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	55 000,00	6 941 000,00	EUR	4,19
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	46 500,00	6 067 320,00	EUR	3,67
FR0000060402	ALBIOMA	PROPRE	68 000,00	1 768 000,00	EUR	1,07
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	45 000,00	1 900 350,00	EUR	1,15
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	16 000,00	1 800 000,00	EUR	1,09
FR0000120628	AXA	PROPRE	258 000,00	6 478 380,00	EUR	3,91
CH0009002962	BARRY CALLEBAUT N	PROPRE	900,00	1 770 193,19	CHF	1,07
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	45 000,00	3 570 750,00	EUR	2,16
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	100 000,00	5 283 000,00	EUR	3,19
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	85 000,00	3 219 800,00	EUR	1,95
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	25 000,00	2 722 500,00	EUR	1,64
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	87 000,00	3 175 500,00	EUR	1,92
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	140 000,00	1 809 500,00	EUR	1,09
FR0000130650	DASSAULT SYSTEMES	PROPRE	17 000,00	2 491 350,00	EUR	1,51
FR0000073793	DEVOTEAM	PROPRE	20 000,00	1 890 000,00	EUR	1,14
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	24 000,00	3 259 200,00	EUR	1,97
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	5 000,00	3 331 000,00	EUR	2,01
FR0010331421	INNATE PHARMA	PROPRE	210 000,00	1 251 600,00	EUR	0,76
FR0004024222	INTER PARFUMS	PROPRE	42 000,00	1 554 000,00	EUR	0,94
FR0000073298	IPSOS	PROPRE	60 000,00	1 737 000,00	EUR	1,05
FR0000121485	KERING	PROPRE	9 300,00	5 442 360,00	EUR	3,29
FR0000050353	LISI	PROPRE	51 572,00	1 549 738,60	EUR	0,94
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	26 000,00	6 864 000,00	EUR	4,15



Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	24 000,00	9 940 800,00	EUR	6,01
FR0010353888	MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	PROPRE	35 000,00	1 911 000,00	EUR	1,15
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	28 000,00	3 054 800,00	EUR	1,85
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	34 000,00	3 277 387,30	CHF	1,98
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	220 000,00	2 886 400,00	EUR	1,74
FR0000184798	ORPEA	PROPRE	15 000,00	1 714 500,00	EUR	1,04
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	20 500,00	3 267 700,00	EUR	1,97
FR0013269123	RUBIS SCA	PROPRE	63 000,00	3 449 250,00	EUR	2,08
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	40 000,00	5 506 000,00	EUR	3,33
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	117 000,00	10 485 540,00	EUR	6,33
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	27 000,00	3 248 640,00	EUR	1,96
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	12 000,00	1 772 400,00	EUR	1,07
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	62 800,00	5 746 200,00	EUR	3,47
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	53 000,00	1 643 795,00	EUR	0,99
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	200 000,00	9 840 000,00	EUR	5,94
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PROPRE	15 000,00	2 109 750,00	EUR	1,27
FR0013447729	VERALLIA SASU	PROPRE	56 000,00	1 694 560,00	EUR	1,02
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	65 000,00	6 435 000,00	EUR	3,89
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	200 000,00	5 164 000,00	EUR	3,12
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	60 000,00	3 789 000,00	EUR	2,29
<b>Total Action</b>				<b>164 546 634,89</b>		<b>99,41</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>164 546 634,89</b>		<b>99,41</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	0,00	-33 670,77	EUR	-0,02
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	938 993,25	CHF	0,57
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	849,29	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	155 517,83	EUR	0,09
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	2 000,38	GBP	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	0,00	1,77	JPY	0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	0,00	1 742,45	NOK	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	0,00	2 711,93	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	2 047,19	USD	0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	0,00	80 444,53	EUR	0,05
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	69 034,29	EUR	0,04
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>1 219 672,14</b>		<b>0,74</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-109 930,54	EUR	-0,07
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-124 396,30	EUR	-0,08
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-12 717,31	EUR	-0,01
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-1 350,00	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-248 394,15</b>		<b>-0,15</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>971 277,99</b>		<b>0,59</b>
<b>Total 29 HAUSSMANN SELECTION FRANCE</b>				<b>165 517 912,88</b>		<b>100,00</b>